

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit	: GRIPACIM (Nom commercial Acim Jouanin) -LUBRILOG PE 1408 (Référence fabricant)
Type de produit	: Graisse
Groupe de produits	: Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: Utilisation industrielle
Spec. d'usage industriel/professionnel	: Industriel Réservé à un usage professionnel

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LUBRILOG SAS
ZI des Chasses
18, rue Nicolas Appert
Boîte postale 60261
26106 Romans sur Isère - FRANCE
T 0475452600 - F 0475451865
contact@lubrilog.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ORFILA (France): 33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3 H412
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement (CLP)	: -
Mentions de danger (CLP)	: H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence (CLP)	: P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P501 - Éliminer le récipient dans une installation d'élimination des déchets autorisée.
Phrases EUH	: EUH208 - Contient N-1-NAPHTYLANILINE. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
铜 (按Cu计) # Copper, as Cu; 铜尘 # Copper dust; Bakar, dim; Varš; Koper; Miedź i jej związki nieorganiczne w przeliczeniu na Cu; Медь; Cobre; Kupfer und seine anorganischen Verbindungen; Copper; Cobre Humos; Cobre Polvo y niebla, como Cu; Copper (fume); Copper, dusts & mists (as Cu); 铜烟 # Copper fume; Kupari, metalli; Kupari, huurut ja hienojakoinen kuparipöly; Kopper, och oorg. Föreningar (som Cu); Cuivre (fumées) (en Cu) # Koper (rook) (als Cu) # Kobaltmetaal (stof en rook) als Co; Cuivre (poussières et brouillards de) (en Cu) # Koper (stof en nevel) (als Cu); Cuivre; Мед; Bakar prašina (kao Cu); Kobber; Kuprum # Copper; Copper (as Cu) Fume; Copper (as Cu) Dust and mists; Мед a jej anorganické zlúčeniny (ako Cu); Kobberrøg	(N° CAS) 7440-50-8 (N° CE) 231-159-6 (N° REACH) 01-2119480154-42	≥ 0 – ≤ 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 2, H411
Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene	(N° CAS) 68411-46-1 (N° CE) 270-128-1 (N° REACH) 01-2119491299-23	≥ 0 – ≤ 2,5	Aquatic Chronic 3, H412
N-1-NAPHTYLANILINE	(N° CAS) 90-30-2 (N° CE) 201-983-0 (N° REACH) 01-2119488704-27	≥ 0 – ≤ 1	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Sens. 1, H317 STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	: Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	: NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après ingestion	: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
----------------------------------	---

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée.
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.
Produits incompatibles : Oxydants forts.
Matières incompatibles : Sources d'inflammation.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

铜 (按Cu计) # Copper, as Cu; 铜尘 # Copper dust; Bakar, dim; Varš; Koper; Miedź i jej związki nieorganiczne w przeliczeniu na Cu; Медь; Cobre; Kupfer und seine anorganischen Verbindungen; Copper; Cobre Humos; Cobre Polvo y niebla, como Cu; Copper (fume); Copper, dusts & mists (as Cu); 铜烟 # Copper fume; Kupari, metalli; Kupari, huurut ja hienojakoinen kuparipöly; Kopper, och oorg. Föreningar (som Cu); Cuivre (fumées) (en Cu) # Koper (rook) (als Cu) # Kobaltmetaal (stof en rook) als Co; Cuivre (poussières et brouillards de) (en Cu) # Koper (stof en nevel) (als Cu); Cuivre; Медь; Bakar prašina (kao Cu); Kobber; Kuprum # Copper; Copper (as Cu) Fume; Copper (as Cu) Dust and mists; Медь a jej anorganické zlúčeniny (ako Cu); Kobberrøg (7440-50-8)

UE - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

Nom local	Copper
IOELV TWA (mg/m³)	0,01 mg/m³ (respirable fraction)
Notes	(Year of adoption 2014)
Référence réglementaire	SCOEL Recommendations

France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle

Nom local	Cuivre
VME (mg/m³)	0,2 mg/m³ (fumées) 1 mg/m³ (poussières), en Cu
VLE(mg/m³)	2 mg/m³ (poussières), en Cu
Note (FR)	Valeurs recommandées/admises
Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)

8.2. Contrôles de l'exposition

Equippedement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains:

Porter des gants de protection.

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Porter un masque approprié

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: Argent.

Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques. fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

N-1-NAPHTYLANILINE (90-30-2)

DL50 orale rat	1625 mg/kg
----------------	------------

DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
--------------------	--------------

铜 (按Cu计) # Copper, as Cu; 铜尘 # Copper dust; Bakar, dim; Varš; Koper; Miedź i jej związki nieorganiczne w przeliczeniu na Cu; Медь; Cobre; Kupfer und seine anorganischen Verbindungen; Copper; Cobre Humos; Cobre Polvo y niebla, como Cu; Copper (fume); Copper, dusts & mists (as Cu); 铜烟 # Copper fume; Kupari, metalli; Kupari, huurut ja hienojakoinen kuparipöly; Koppar, och oorg. Föreningar (som Cu); Cuivre (fumées) (en Cu) # Koper (rook) (als Cu) # Kobaltmetaal (stof en rook) als Co; Cuivre (poussières et brouillards de) (en Cu) # Koper (stof en nevel) (als Cu); Cuivre; Медь; Bakar prašina (kao Cu); Kobber; Kuprum # Copper; Copper (as Cu) Fume; Copper (as Cu) Dust and mists; Med' a jej anorganické zlúčeniny (ako Cu); Kobberrøg (7440-50-8)

DL50 orale rat	403 – 575
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (Brouillard/Poussière - mg/l/4h)	> 5,11 mg/l/4h

Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene (68411-46-1)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagenicité sur les cellules germinales	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	: Non classé
Indications complémentaires	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

LUBRILOG PE 1408

CL50 poisson 1	100 mg/l Brachydanio rerio
CE50 Daphnie 1	100 mg/l Daphnia magna
ErC50 (algues)	100 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata

N-1-NAPHTYLANILINE (90-30-2)

CL50 poisson 1	0,44 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
CE50 Daphnie 1	0,32 mg/l (Daphnia)
EC50 72h algae 1	0,25 mg/l (Desmodesmus subspicatus)

铜 (按Cu计) # Copper, as Cu; 铜尘 # Copper dust; Bakar, dim; Varš; Koper; Miedź i jej związki nieorganiczne w przeliczeniu na Cu; Медь; Cobre; Kupfer und seine anorganischen Verbindungen; Copper; Cobre Humos; Cobre Polvo y niebla, como Cu; Copper (fume); Copper, dusts & mists (as Cu); 铜烟 # Copper fume; Kupari, metalli; Kupari, huurut ja hienojakoinen kuparipöly; Koppar, och oorg. Föreningar (som Cu); Cuivre (fumées) (en Cu) # Koper (rook) (als Cu) # Kobaltmetaal (stof en rook) als Co; Cuivre (poussières et brouillards de) (en Cu) # Koper (stof en nevel) (als Cu); Cuivre; Медь; Bakar prašina (kao Cu); Kobber; Kuprum # Copper; Copper (as Cu) Fume; Copper (as Cu) Dust and mists; Med' a jej anorganické zlúčeniny (ako Cu); Kobberrøg (7440-50-8)

CL50 poisson 1	0,2 mg/l
CL50 poissons 2	0,19 mg/l
CL50 autres organismes aquatiques 1	0,8 mg/l
CE50 Daphnie 1	0,792 mg/l
CE50 Daphnie 2	0,686 mg/l
EC50 72h algae 1	0,38 mg/l
EC50 72h algae (2)	0,315 mg/l
NOEC chronique poisson	0,0114 mg/l
NOEC chronique crustacé	0,0099 mg/l
NOEC chronique algues	0,022 mg/l

Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene (68411-46-1)

CL50 poisson 1	> 100 mg/l (Danio rerio)
CE50 Daphnie 1	51 mg/l (Daphnia magna)
EC50 72h algae 1	> 100 mg/l (Desmodesmus subspicatus)

12.2. Persistance et dégradabilité

N-1-NAPHTYLANILINE (90-30-2)

Biodégradation	0 % (OCDE 301 C)
----------------	------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

LUBRILOG PE 1408

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

N-1-NAPHTYLANILINE (90-30-2)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	2,96 @ 25°C
--	-------------

Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene (68411-46-1)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	6,1
--	-----

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: Non applicable
N° ONU (IMDG)	: Non applicable
N° ONU (IATA)	: Non applicable
N° ONU (ADN)	: Non applicable
N° ONU (RID)	: Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN)	: Non applicable
Désignation officielle de transport (RID)	: Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	
Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: Non applicable
IMDG	
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: Non applicable
IATA	
Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: Non applicable
ADN	
Classe(s) de danger pour le transport (ADN)	: Non applicable
RID	
Classe(s) de danger pour le transport (RID)	: Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non applicable
Groupe d'emballage (IATA)	: Non applicable

Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

Transport aérien

Aucune donnée disponible

Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

France

Maladies professionnelles : RG 36 - Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse

Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK) : WGK 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV) : Non soumis à l'Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Benzenamine, N-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Danemark

Réglementations nationales danoises : Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Date d'émission	Modifié	
	Date de révision	Modifié	
	Remplace la fiche	Modifié	

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient N-1-NAPHTHYLANILINE. Peut produire une réaction allergique.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.